

Seca Jean-Marie, 1998, « Note critique du livre de Gilles Ferréol (sous la direction de), *Intégration, lien social et citoyenneté*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1998 », in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XIV, n° 3, pp. 225-228

La question de la citoyenneté est lourde d'enjeux et de passions toujours actives lorsqu'on évoque les débats sur le « foulard islamique », l'intégration des minorités ou des exclus à la vie de la cité. Ce thème polarise les discours et engendre une multiplicité d'appropriations souvent contradictoires. La xénophobie, le racisme, les extrémismes politiques ou religieux voisinent avec certaines formes d'apathie dans les banlieues ou de désinvestissement du politique.

L'ouvrage, placé sous la direction de Gilles Ferréol, est bien loin de cet état limite de la réflexion intellectuelle sur la chose publique. À contre-courant de la vogue de la critique du républicanisme, les auteurs se proposent de restaurer, sinon la République, du moins la pensée qui l'accompagne vers son accomplissement. Cette finalité régénératrice est solidement soutenue par des contributions de sociologues, de philosophes, d'ethnologues et de spécialistes de science politique, regroupées en trois grandes parties : études de cas, débats et controverses, problématisations.

Les *études de cas* commencent par une visite de quartier et sentent les épices et la rutilance du marché de Belleville. Bien entendu, il s'agit ici de relations interethniques et non de composition culinaire. Patrick Simon, s'appuyant sur une connaissance approfondie de ce quartier métissé et populaire du XX^e arrondissement, nous invite à penser l'altérité et ses perceptions. Une sociabilité faite d'échanges, d'emprunts culturels et de respect non dénué d'arrière-pensées stéréotypées est ainsi mise en évidence. Le quasi-équilibre dans les relations à l'autre se constitue sur un fond paradoxal, à la fois xénophobe et chaleureux, par la désignation de catégories ethniques de sens commun, instruments approximatifs de repérage de zones de peuplement juifs, arabes, africains ou asiatiques, et par la reformulation d'une histoire locale de l'immigration.

Cette citoyenneté citadine apparaît ancienne, vivace, si on la compare à ce qu'Annie Guédez diagnostique sur la socialisation dans l'entre-deux urbain des villes et des banlieues mordant sur les centres historiques dont l'emprise s'affaiblit. Émerge alors une « civilité tiède » centrée, lorsqu'elle devient visible, sur la domesticité ou l'engagement associatif, et campant dans des aires ou des agglomérations de centres commerciaux, d'espaces de loisirs et de zones d'habitations plus ou moins résidentielles ou séparées symboliquement par des voies de circulations routières ou ferroviaires et les représentations qui leurs sont associées.

Allant à l'encontre de la perception de la pauvreté comme processus de désaffiliation, André Lucrèce insiste, dans son portrait du mode de vie des Rmistes de la Martinique, sur le fort enracinement culturel et la sociabilité très active de ceux qui, en Métropole, sont vus comme des « exclus ». Revenu de citoyenneté plus que moyen d'intégration professionnelle, le RMI, au même titre que d'autres types d'aides

Seca Jean-Marie, 1998, « Note critique du livre de Gilles Ferréol (sous la direction de), *Intégration, lien social et citoyenneté*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1998 », in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XIV, n° 3, pp. 225-228

financières, permet aux groupes de jeunes faiblement diplômés ou qualifiés de continuer à pratiquer une philosophie de la liberté dont on peut retrouver les traces dans les récits de vie des esclaves marrons d'antan ou la pratique du *job*. Ce terme renvoie à une forme d'appropriation de l'activité salariée conçue comme contrat de courte durée, de nature informelle, donnant à celui qui s'y livre un sentiment de respect de soi et de désengagement du rapport de servilité attaché au travail imposé autrefois par les colons. Job et citoyenneté sont ainsi affaire de transactions entre individus placés sur un pied d'égalité, qu'ils soient employeurs ou employés, unis par une même aversion pour une administration de plus en plus tatillonne et par une culture de la tolérance, flexible, aménagée autour d'intervalles festifs et rituels plus traditionnels.

L'approfondissement de la pensée raciste est une entreprise d'un tout autre genre. Pierre-André Taguieff analyse les formulations du docteur René Martial, médecin des années trente qui se proposait de dégager une classification anthropobiologique des « races humaines » sur la base des propriétés des groupes sanguins. En s'appuyant sur des résultats de travaux statistiques, dont on a démontré, depuis, l'inadaptation à la question des prétendues races, celui-ci proposait de définir quelles sont les nationalités ou les ethnies qui pourraient être bien assimilées. On comprend alors comment chemine la philosophie raciste et les liens qu'elle entretient avec la question des juifs, vus comme intégrés et inassimilables, nomades, sans catégorisation spécifique. L'obsession classificatoire et discriminatoire du docteur Martial est appliquée à égrener scrupuleusement les types d'obstacles à la « régénération de la race française ». Ceux-ci résideraient dans des critères d'ordre biologique et dans ceux plus proprement culturels, ces derniers suppléant les premiers quand ils viennent à manquer dans l'argumentation scientifique. Le métissage est autant abhorré comme mélange des sangs que comme syncrétisme des cultures. Fantasme d'une préservation de la « pureté » authentique des vieilles nations, le racisme se formule aussi comme une activité de connaissance, un discours qui se veut instruit et se présente comme tel.

Les *débats* et *controverses* suscitent, comme le titre de la seconde partie l'indique, le plus de difficultés d'analyse et ouvrent sur des thèmes « mobiles » à défaut d'être mobilisateurs.

La revendication de la différence est au cœur d'un courant que Michel Giraud approche par ses lignes de fuite. La reconnaissance des minorités passe par une mise au premier plan de ce sur quoi elles sont discriminées. L'identité ethnique, ce mixte de stigmates et de retour aux mythes fondateurs, se construit dans les interactions avec les majorités et les autres entités minoritaires d'un espace culturel. Les particularismes sont encore plus exacerbés par l'intégration croissante des États-nations à l'économie mondiale. Les réactions nationalistes dans différentes régions du monde semblent apparemment constituer une réponse à la dilution du sentiment d'identification à une

Seca Jean-Marie, 1998, « Note critique du livre de Gilles Ferréol (sous la direction de), *Intégration, lien social et citoyenneté*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1998 », in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XIV, n° 3, pp. 225-228

entité supra-ordonnée. La solution multiculturaliste pose cependant autant problème que le recours à l'universalisme abstrait de la pensée colonialiste car elle fait concrètement l'impasse sur le partage de valeurs universelles, la mise en dialogue autour de formes de démocratie valable pour tous. Une troisième voie, qualifiée d'« universalisme concret », visant à mettre en question, du point de vue d'une exigence rationnelle, les « différences culturelles », est envisagée comme alternative.

La critique d'un usage inadapté du relativisme est au centre de tout l'ouvrage et le chapitre écrit par Robert Deliège en constitue le point d'orgue. Au-delà de quelques rappels théoriques, épistémologiques et historiques fondamentaux sur la fonction de ce concept dans la construction de l'approche anthropologique, l'analyse des dérives des politiques de discrimination positive aux États-Unis ou en Inde, alliées à l'obsession du politiquement correct, nous ferait-il entrer progressivement dans ce que l'on pourrait appeler un « maccarthysme de gauche » ? La série télévisée britannique « Oui-oui » en fit récemment les frais aux États-Unis, non diffusée par une grande chaîne de télévision parce que l'un de ses personnages (nommé « Grandes Oreilles ») aurait pu choquer les téléspectateurs répondant à cette désignation. Bien entendu, les excès du respect des droits ou du culte des minorités sont bien plus graves que cet exemple commercial, anecdotique mais évocateur. L'un des effets les plus patents de l'application de cette philosophie politique « tribaliste » réside dans l'accentuation des oppositions entre groupes sociaux et ethniques, mais surtout dans l'attribution de quotas dans les fonctions administratives ou de la recherche, souvent au détriment du bon sens. La chasse aux prénotions et aux errances langagières engendre un climat de quasi-terreur intellectuelle, une virulence « hygiéniste » qui commencerait à gagner le Vieux Continent.

Thierry Maclet nous convie à une réflexion sur la République, les origines du mot et la genèse de son inscription dans l'histoire. L'idée républicaine est une promesse de lendemains heureux, une idéalisation politique porteuse d'actions de régulation sociale, d'arrachement à une territorialisation nationaliste. Elle apparaît aussi comme une « reprise » d'un héritage culturel. Elle implique cette aptitude reformulatrice, une performativité dans l'accomplissement du discours sur la cité et les relations entre citoyens. Les débats franco-allemands sur l'idée de nation à la fin du XIX^e siècle sont illustrés par des rappels très éclairants sur les positions de chefs de file comme Ernest Renan et Johan Gottlieb Fichte qu'on oppose de façon trop rapide, en faisant, du premier, le tenant d'une vision éclairée et rationaliste de la Nation comme projet et, du second, un émule d'une conception romantique essentialiste proche de celle défendue par Herder. La lecture de ces deux auteurs, les commentaires qu'en font Alain Finkielkraut ou Luc Ferry autorisent à penser la conciliation du sentiment d'appartenance à un ensemble hérité, cet « universel qualitatif » étant entendu comme construction nationale politique.

Seca Jean-Marie, 1998, « Note critique du livre de Gilles Ferréol (sous la direction de), *Intégration, lien social et citoyenneté*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1998 », in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XIV, n° 3, pp. 225-228

La citoyenneté est aussi affaire de tolérance et de reconnaissance de ce qu'est l'autre, dans son altérité, mais sans le caractère abstrait du langage multiculturaliste, nous avertit Alain Pierrot. Celui-ci s'interroge sur la vogue de la légitimation des droits des communautés culturelles par laquelle on peut vouloir entretenir la volonté hégémonique de groupes religieux ou ethniques, aux objectifs souvent en opposition avec la philosophie de la démocratie. Charles Taylor, référence de base de ce courant en France, apparaît beaucoup plus nuancé que ce que ses exégètes lui font dire. La critique de l'idée républicaine est, en effet, faite au nom de l'avènement d'une société multiculturelle. Ses modalités de communication, caractérisées par l'idée d'autolégitimité, peuvent engendrer une certaine opacité entre les communautés au nom de la nécessité de leur reconnaissance. « Un libéralisme ambigu permet aux multiculturalistes et aux intégristes de s'attaquer ensemble à la rigidité laïque [...] », souligne l'auteur, pour qui le communautarisme religieux, au final, « peut tirer le mieux son épingle du jeu d'une politique de reconnaissance identitaire » (p. 257). Face à de telles situations, l'universalisme de l'authenticité défendu par Taylor sort grandi et le multiculturalisme militant obscurci, en dépit de l'affichage de ses bonnes intentions formelles.

Les *problématisations* nous tirent hors des sentiers épineux et des conflits intellectuels ci-dessus évoqués, un peu dans la logique de la « reprise » ou de la « reconstruction » plusieurs fois mentionnées dans l'ouvrage.

La référence à Jules Ferry et à sa conception de la laïcité peut sembler éloignée de la question scolaire actuelle, surtout après les nombreux travaux publiés, depuis plusieurs décennies, sur l'inégalité face à l'institution éducative. Bernard Jolibert ne manque cependant pas de citer des exemples de l'actualité d'une telle problématique et nous engage à relire la *Circulaire relative à l'enseignement moral et civique dans les écoles primaires*, adressée par le ministre de l'Éducation nationale, le 17 novembre 1883, « aux instituteurs et aux institutrices primaires publics ». Se référant aux principes fondateurs de la République, à une philosophie humaniste et au rationalisme des Lumières, Ferry demande aux enseignants de l'époque de s'en tenir à une consistance modérée dans l'application des règles de la laïcité. L'universalisme moral est décliné par une parabole laïque à visée pédagogique et pratique : lorsque les instituteurs doivent « proposer une appréciation, juger en termes de valeurs, défendre telle conduite plutôt que telle autre », ils se demanderont si ce qu'ils vont dire aux enfants « pourrait choquer un père de famille quelconque présent dans la classe ». Si c'est le cas, le ministre insiste : « Abstenez-vous [...] ; sinon, parlez hardiment. » L'évocation de la figure du père de famille idéal est ici un signifiant flottant fort utile à l'homme politique, soucieux de la paix scolaire. Jolibert souligne surtout la finesse et l'élégance pragmatique de l'auteur de cette fameuse *Circulaire* (reproduite *in extenso*, pp. 281-286) ainsi que son objectif de conciliation et de médiation.

Seca Jean-Marie, 1998, « Note critique du livre de Gilles Ferréol (sous la direction de), *Intégration, lien social et citoyenneté*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1998 », in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XIV, n° 3, pp. 225-228

La réflexion de Celestin Bouglé serait un « idéaltype des conceptions républicaines », selon Alain Policar. Continuateur du philosophe solidariste Léon Bourgeois, le sociologue post-durkheimien trouve aussi ses influences intellectuelles chez Proudhon. Le solidarisme, rectification de l'individualisme, ne doit pas se confondre avec un totalitarisme collectiviste. L'idée est présente chez Bouglé d'une « troisième voie » que nous appellerions aujourd'hui « social-démocrate » ou « démocrate chrétienne ». À l'opposé d'un individualisme trop étriqué, il s'agit de prêter attention à nos devoirs sociaux. Sur quelle base s'établirait cette culture politique ? La notion de « quasi-contrat » est au centre de l'argumentation. Par ce terme, est désignée une forme d'état des relations entre acteurs où « s'extériorisent les désirs profonds, intimes, qui font naître un engagement tacite, indéfini en durée comme en étendue, et donnent naissance aux associations naturelles comme la famille ou la religion » (p. 298). Ces univers de croyances, pour reprendre un vocable de la linguistique pragmatique anglo-saxonne, conduisent à la production de comportements libres et altruistes. Cette approche, appliquée au domaine de la morale, subordonnera la sociologie à la philosophie, les déterminations sociales des valeurs à l'autonomie de la vie intérieure. La valorisation d'un individualisme comme fin (solidarisme) plutôt que comme moyen (libéralisme) est transposée dans une conception universaliste dont l'origine sociale est affirmée au même titre que celle provenant du droit naturel.

Francis Farrugia, dans sa contribution, tente de penser la question de la justice sociale comme la réalisation d'une conception de la culture et d'une vision de l'être-ensemble. Opposant le « lien du prix », contraction sémantique désignant la modernité et sa « cage de fer », et le « prix du lien » par lequel les hommes entrent volontairement en association pour organiser la société et ses projets, l'auteur passe rapidement en revue un certain nombre de représentations et de valeurs fondant ce type de rapport.

Gilles Ferréol termine la troisième partie et l'ouvrage en synthétisant certaines relectures d'Émile Durkheim, un siècle après la parution de ses œuvres les plus notables. Trois domaines sont mis en exergue : la division du travail, les règles de la méthode et le système éducatif. Ces trois champs d'étude sont aussi mis en parallèle avec des travaux relativement récents qui constituent, avec un appareil de notes très fourni, des éléments centraux du corpus d'analyse. La *Division* est présentée dans ses développements et ses influences sur les sociologies contemporaines au travers des rapports entre solidarité et intégration, droit et mœurs, économie et coopération... Les *Règles*, quant à elles, ont été interprétées de façon critique dans l'après-guerre et il faudra attendre les années soixante-dix pour que Durkheim soit reconnu comme un penseur majeur de la réflexion sur le lien causal, le modèle morphologique ou le fonctionnalisme. Pour sa part, la thématique scolaire et pédagogique est abordée par la mise en avant de l'espace didactique, où est possible l'accès à des codes communs,

Seca Jean-Marie, 1998, « Note critique du livre de Gilles Ferréol (sous la direction de), *Intégration, lien social et citoyenneté*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1998 », in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XIV, n° 3, pp. 225-228

et de procédures de régulations basées sur le consensus. La sociologie de l'éducation, projetée ici, est proche de certains modèles actuellement pertinents, utilisant des références à l'ethnographie et décrivant les pratiques enseignantes en termes de « transaction » ou de « structuration ».

L'un des apports majeurs de cette publication réside dans la réflexion croisée et critique entre disciplines et dans les interconnexions entre les niveaux du politique, du sociologique et de l'éthique. Pour parvenir à un tel résultat, il a fallu être animé par une authentique énergie républicaine et démocratique. La lecture de *Citoyenneté, intégration et lien social* peut constituer, sous cet angle, une « leçon de choses » instructive qui mérite toute notre attention.

Jean-Marie SECA